

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

**5 mars 2015 – 18h00**

*Salle de Conférence – Maison du Conseil Général*

### Ordre du jour

- **1ère partie : SYMBORD**
  - Débat d'Orientations Budgétaires 2015 du budget principal
  - Adhésion au CNAS
  - Délibération autorisant le président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant vote du budget primitif
  - Tableaux de bord SCoT
  - Point d'étape révision du SCoT
- **2ème partie : CDRA**
  - Débat d'Orientations Budgétaires 2015 du budget annexe CDRA
  - Tableaux de bord CDRA
  - Information LEADER

---

**Présents** : Mesdames, Messieurs, ANDREU Jean-Louis, BERETTA Daniel, BERTHELOT Jean-Pierre, BON Bruno, BOURGIER Bernard, BRENIER Jean-Yves, CANET Patrick, CHAMPIER Jean-Claude, CHEVROT Gilbert, DAINA Louis, DAVRIEUX Roger, DESCAMPS Gil, FEUILLET Marcel, GEHIN Frédéric, GINDRE Bruno, HOTE Daniel, JOANNON Gérald, LOUVET Didier, MARTIN Jean-Louis, MICHOU D Daniel, MOLINA Adolphe, MOREL Fernand, MORTON Lucienne, N'KAOUA Pascal, PERRIN Marie-Lise, ROSTAING Frédéric, ROUX Elisabeth, TUDURI Alain, VIAL René

### **Suppléants** :

**Pouvoirs** : Monsieur DEZEMPTTE donne pouvoir à Monsieur JOANNON, Monsieur GIROUD donne pouvoir à Monsieur GINDRE.

---

Le Président ouvre la séance à 18h00 après validation du quorum.

### **Désignation du secrétaire de séance :**

Monsieur GINDRE est nommé secrétaire de séance. Il sera chargé de valider le compte-rendu de la réunion avant sa diffusion.

### **Approbation des comptes-rendus :**

Le compte-rendu du Conseil syndical du 20/11/2014 est approuvé à l'unanimité.

## 1ère partie : SYMBORD

Monsieur le Président propose un rajout à l'ordre du jour : PROJET DE TRANSPORT EN COMMUN MEYZIEU / PONT DE CHERUY / CREMIEU

### 1 Débat d'Orientations Budgétaires 2015 – Budget principal du Syndicat Mixte

Pour les établissements publics de coopération intercommunale et groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants (art. L.5211-36 du CGCT), l'examen du budget doit être précédé d'un débat de l'assemblée délibérante sur les orientations budgétaires dans les 2 mois qui précède son vote du budget.

Ce débat d'orientation budgétaire constitue une formalité substantielle dont l'absence entache d'illégalité toute délibération relative à l'adoption du budget primitif de la collectivité. Le débat d'orientation budgétaire ne présente pas de caractère décisionnel, il vise à éclairer le vote des membres de l'assemblée délibérante.

Monsieur le Président propose les principes de gestion budgétaire du Syndicat Mixte suivants :

- Le budget doit respecter la répartition des compétences du Syndicat Mixte :
  - Dans une compétence, chaque adhérent au syndicat mixte doit contribuer à la compétence à laquelle il adhère
  - Réciproquement si un adhérent au syndicat mixte ne contribue pas à la compétence, il ne peut bénéficier des services.
- Le budget reste donc structuré en un budget principal lié au fonctionnement de la structure et à la compétence SCOT et en un budget annexe lié à la compétence CDRA
- Les budgets principal et annexe sont établis au plus juste afin de limiter l'appel de cotisation auprès des structures adhérentes
- Les cotisations 2015 seront établies au plus juste
- Sur le budget CDRA : pour les recettes du Conseil Général et de la Région Rhône Alpes, encaissement en 2015 de 50 % des subventions prévues sur l'année 2015+ solde de l'année 2014

Les conseillers syndicaux valident ces principes de gestion.

### **Pour le budget principal, principales propositions d'orientations budgétaires validées :**

#### Dépenses de fonctionnement :

Baisse des frais de communication : 5 000 € contre 15 000 € en 2014

Baisse des charges de personnel : 118 000 € contre 119 860 € en 2014

#### Dépenses d'investissement :

Etudes révision SCoT : Agence d'Urbanisme : 87 750 €

Evaluation Environnementale : EVEN : 49 680 €

#### Recettes de fonctionnement :

Les subventions pour la révision du SCoT : probabilité d'une subvention de l'Etat (DGD) dont le montant est inconnu. Inscription de 15 000 € en recettes de fonctionnement

### **METHODE DE CALCUL DES COTISATIONS :**

➔ **Budget SYMBORD 2015** : HYPOTHESE POP = 88 241habitants (DGF 2014)

270 899 € à financer / Cotisation :  $270\,899 / 88\,241 = 3,07$  €/hab.

Rappel années antérieures :

2012 : 1,80 €

2013 : 2,00 €

2014 : 2,14 €

Madame ROUX pense que la hausse de la cotisation est importante, qu'elle grève les budgets communaux déjà serrés et demande s'il n'est pas possible d'échelonner les dépenses d'investissement.

Monsieur MOLINA ne remet pas en cause la hausse des cotisations mais demande à ce qu'une rencontre ait lieu entre les Présidents des Communautés de communes concernés par la fusion et les vice-présidents du Symbord avant le vote du budget Primitif.

Monsieur BOURGIER regrette que les cotisations n'aient pas augmenté régulièrement pour éviter une hausse si importante cette année.

Monsieur le Président conclut ce débat d'orientations budgétaires en proposant une délibération sans vote.

## 2 Adhésion au CNAS

Monsieur le Président invite le conseil syndical à se prononcer sur la mise en place de prestations sociales pour le personnel du syndicat mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Le Comité National d'Action Sociale propose une offre de prestations (plus de quarante) pour améliorer les conditions matérielles et morales d'existence des agents et de leurs familles.

**Coût pour l'année 2015 : environ 1 300,00 €**

ADOPTÉ : à 31 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

## 3 Délibération autorisant le président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant vote du budget primitif

Monsieur le Président rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section d'investissement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

**Evaluation environnementale de la révision du SCoT : 21 912 €**

ADOPTÉ : à 31 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

## 4 Projet transport en commun Meyzieu/Crémieu

Monsieur le Président rappelle les différents échanges qu'il a eu avec l'association PARFER.

Il propose que le Syndicat prenne une délibération pour apporter tout son soutien à PARFER mais sans appui financier.

Monsieur BOURGIER propose que l'on soit cohérent et rappelle que l'année passée le Syndicat avait pris une position différente. Il rappelle aussi que le projet de transport en commun date de 30 ans et que les budgets n'avaient pas toujours été aussi serrés,

Monsieur BRENIER souhaite que l'on mette en avant que le projet de tram train est un atout pour le territoire

Monsieur GEHIN rappelle que le Syndicat n'a pas de compétence juridique

Monsieur MOLINA appelle à la logique et demande s'il y a assez de voyageurs pour justifier la mise en place de ce transport

ADOPTÉ : à 28 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions.

Jean Ferbach présente le calendrier suivant :

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Janvier – juin 2014</b>     | Diagnostic du Scot, les forces et les faiblesses du territoire, les enjeux pour l'avenir  |
| <b>Octobre – Novembre 2014</b> | Ateliers thématiques pour la préparation du PADD. Près de 40 élus mobilisés   |
| <b>Janvier 2015</b>            | Le temps des choix, débat autour des premières orientations du PADD (COPIL)   |
| <b>Février 2015</b>            | Ateliers territoriaux dans chaque EPCI pour présenter les premières orientations / ajustements  |
| <b>Mars – mai 2015</b>         | Rédaction de la V1 du PADD ; réunion PPA et débat sans vote en conseil syndical sur les grandes orientations du PADD                    |
| <b>A partir de juin 2015</b>   | Elaboration du document d'orientation et d'objectifs (DOO), déclinaison du PADD en une série de mesures, de préconisations, d'objectifs |

**En parallèle de la révision, la mise en œuvre du SCOT en vigueur doit se poursuivre.**

Quelques précisions sur l'actualité législative : la loi du 20/12/2014 relative à la simplification de la vie des entreprises et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives prévoit, **lorsqu'un EPCI est compétent en matière de PLU et s'il prescrit l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) avant le 31/12/2015**, que :

- Les délais de mise en compatibilité avec un SCOT approuvé sont repoussés au 1er janvier 2020
- Les délais de grenellisation des PLU sont repoussés au 1er janvier 2020
- Les délais de caducité des POS sont repoussés au 1er janvier 2020.

**A l'heure actuelle, aucune commune du territoire du SCoT n'est concernée par ces dérogations. Ainsi les obligations de mise en compatibilité avec le SCOT de 2007 et la caducité des POS sont bien applicables.**

*Afin de tenir compte du délai de caducité des POS : le Symbord recommande un arrêt des PLU (au+ tard) pour l'été 2016 afin, compte tenu des délais de la phase administrative, de pouvoir disposer d'un PLU opposable pour la fin mars 2017.*

#### **Conseils méthodologiques PLU :**

- Pour les communes en cours d'élaboration de leurs PLU :

##### **Le débat sur le PADD = une étape clé**

Il s'agit d'un débat sans vote. Ce moment est particulièrement important dans la mesure où il constitue un point d'étape précieux dans la procédure. Citons notamment qu'en général les nouvelles lois et décrets n'impactent pas les communes ayant déjà mené ce débat. Il permet également d'avoir une réelle sécurité juridique pour mobiliser sereinement le sursis à statuer.

- Pour les communes qui disposent de PLU approuvés :

La suppression des COS et des minima parcellaires dans les règlements suite à la loi ALUR ont et vont entraîner des difficultés pour les communes (multiplication des divisions parcellaires subies ; surdensité des projets et impacts sur les équipements publics ; imperméabilisation des sols et problématique de gestion des eaux pluviales...).

A noter : le ministère prévoit une évolution des mécanismes fiscaux pour les terrains constructibles mais non bâtis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 afin de lutter contre la rétention foncière.

**Il apparaît donc comme primordial d'anticiper les choses durant l'année 2015 afin de se redonner des outils réglementaires de maîtrise de l'urbanisation en accord avec le parti d'aménagement de la commune via par exemple une modification du PLU.**

Monsieur le Président informe l'assemblée de l'arrivée d'un stagiaire au Symbord. Il s'agit de Julien PEYRE, un étudiant en Master développement territorial qui sera accueilli en stage au SYMBORD pendant 4 mois à partir du 1<sup>er</sup> avril pour accompagner le Conseil Local de Développement dans ses réflexions sur la démarche participative

## **2ème partie : CDRA**

### **1. Débat d'Orientations Budgétaires 2015 – Budget annexe CDRA**

Monsieur le Président présente les orientations budgétaires.

#### **Pas d'évolution de la méthode de calcul validée en 2010**

Charges du poste de chef de projet SCOT sur le budget principal et subvention sur le budget CDRA

Budget CDRA 2015 : HYPOTHESE POP = 74 526 habitants (DGF 2014)

169 919 € à financer / Cotisation : 169 919/ 74 526 = 2.28 €/hab.

#### **Rappel années antérieures :**

2010 : 2,78 €

2011 : 2,74 €

2012 : 2,69 €

2013 : 2,55 €

2014 : 2,30 €

2014 devait initialement la dernière année du CDRA. La Région ayant suspendu sa politique CDDRA et dans l'attente d'une nouvelle politique d'accompagnement des collectivités locales a prolongé d'une année le contrat jusque fin 2015. Il a même été envisagé un nouveau prolongement sur 2016.

Quoi qu'il en soit, le budget annexe sera soldé une fois que le contrat sera terminé. Les sommes restantes seront redistribuées au prorata du nombre d'habitants auprès des collectivités adhérentes.

Monsieur TUDURI demande si les communes isolées continuent à payer la même cotisation que les communautés de communes. Le CDRA étant prolongé, les communes peuvent adhérer au CDRA.

NB : Seules les communautés de communes pouvaient adhérer au CDDRA.

Monsieur le Président conclut ce débat d'orientations budgétaires en proposant une délibération sans vote.

### **2. Tableau de bord CDRA**

Vincent CLEUX présente le tableau de bord

- 2 comités de pilotage CDRA (= bureau Symbord + conseillers régionaux + président CLD) ont eu lieu.

#### **15 décembre 2014 – Ordre du jour :**

1- Proposition d'animation Ressources humaines à l'échelle de la zone territoriale Nord Isère

2- Programmation budgétaire - Période transitoire 2015

3- Validation des dossiers à engager

#### **26 janvier 2015 – Ordre du jour :**

- 1- Validation de la programmation budgétaire - Période transitoire 2015
- 2- Cotisation CDRA 2015
- 3- Validation des dossiers à engager

Les dossiers engagés le 15 décembre 2014 sont les suivants :

#### Budget CDRA 2009-2014

| Opérations                                     | Maître d'ouvrage              | Sub Région      |
|--|-------------------------------|-----------------|
| 1-2 Pôle urbain ZAC Centre-ville               | Pont de Chérucy               | 160 000         |
| 1-3 Pôle urbain Etude                          | Montalieu Vercieu             | 12 500          |
| 1-3 Pôle urbain Travaux Halle                  | Montalieu Vercieu             | 2 523           |
| 1-3 Pôle urbain Cheminements doux              | Montalieu Vercieu             | 39 000          |
| 1-5 Pôle urbain entrée ouest Cheminement doux  | Crémieu                       | 101 700         |
| 1-8 Pôle urbain Cheminement doux               | Chavanoz                      | 50 343          |
| 2-2 Animation volet urbanisme 2015             | Symbord                       | 0 (16 250 € CG) |
| 2-4 Aménagement sentier thématique Sermérieu   | Symbord                       | 4 000           |
| 2-4 Valorisation du patrimoine industriel      | Symbord                       | 6 490           |
| 2-4 Rénovation kiosque parc de Jalérieu        | Les Avenières                 | 8 076           |
| 2-4 Restauration four en pisé des Ferrandières | Sermérieu                     | 5 910           |
| 2-4 Restauration four de la Plaine             | St Baudille de la Tour        | 4 500           |
| 2-4 Restauration lavoir de Chatelans           | Annoisin-Chatelans            | 959             |
| 2-4 Restauration lavoir de Pont Falcul         | Tignieu-Jameyzieu             | 3 816           |
| 2-4 Restauration lavoir de Barens              | St Romain de Jalionas         | 4 500           |
| 2-4 Restauration fontaine de la Place Noire    | Siccieu St Julien et Carizieu | 4 500           |
| 4-5 Collecte et traitement des pneus usagés    | Chambre d'agriculture         | 14 400          |
| 4-5 Equipements abreuvement                    | CC Pays des Couleurs          | 4 800           |
| 6-1 Opération covoiturage Boucle du Rhône      | Agence de mobilité NI         | 6 240           |
| 6-1 Expérimentation VAP (auto-stop proximité)  | Symbord                       | 3 978           |
| 7-2 Programme d'actions Ageden 2015            | Symbord                       | 8 108           |
| 7-3 Construction multi-accueil Frontonas       | CC Isle Crémieu               | 178 740         |
| 8-3 Aménagement ZA Tignieu + Triboulières      | CC Isle Crémieu               | 44 858          |
| 11-1 Animation ACABRED 1er semestre 2015       | CCI Nord Isère                | 15 000          |
| 13-1 Aire de service camping-car               | Hières-sur-Amby               | 1 750           |
| 13-2 Aménagement Grottes de la Balme Phase 2   | La Balme les Grottes          | 31 263          |
| 13-2 Aménagement site du Vernai Phase 3        | St Romain de Jalionas         | 36 932          |
| 14-1 Animation ½ temps volet Tourisme 2015     | Symbord                       | 15 000          |
| 14-2 Animation Fête du patrimoine BRD 2015     | Symbord                       | 4 000           |
| 15-1 Communication/Signalisation association   | Asso Voisins de panier        | 8 000           |
| 15-1 Communication marché itinérant            | CC Isle Crémieu               | 3 968           |
| 17-2 Festival Solstice Brangues 2015           | CC Pays des Couleurs          | 20 850          |
| 17-4 Edition fiches thématiques / charte BVE   | Comité de territoire          | 2 645           |

Le 26 janvier 2015 :

#### Budget Dossier CDRA 2015

| Opérations                              | Maître d'ouvrage      | Sub Région |
|---|-----------------------|------------|
| 4-7 Animation PSADER 2015               | Chambre d'agriculture | 9 623      |
| 4-7 Coordination PSADER 2015            | SYMBORD               | 1 710      |
| 6-1 Animation mobilité 2015             | Agence de mobilité NI | 37 500     |
| 7-1 Animation généraliste CDRA 2015     | SYMBORD               | 50 000     |
| 7-1 Animation CLD 2015                  | SYMBORD               | 24 705     |
| 10-1 Animation PFIL INI 2015            | Initiative Nord Isère | 44 000     |
| 2-4 Valorisation du Patrimoine          | SYMBORD               | 13 400     |
| 3-3 Etude OPAH                          | CC Pays des Couleurs  | 9 000      |
| 3-3 Référentiel Formes urbaines         | SYMBORD               | 25 000     |
| 5-1 Aménagement aire d'accueil Morestel | CC Pays des Couleurs  | 90 000     |

|  |                         |         |
|--|-------------------------|---------|
| 5-1 Aménagement aire d'accueil Hières sur Amby | CC Isle Crémieu         | 57 000  |
| 5-1 Signalisation touristique ViaRhôna         | SYMBORD                 | 25 000  |
| 7-3 Construction piscine Morestel              | CC Pays des Couleurs    | 150 000 |
| 11-1 Actions collectives communication         | ACABRED                 | 10 000  |
| 11-1 Signalétique d'information locale         | CC Isle Crémieu         | 90 000  |
| 12-1 Aménagement d'un espace novateur          | Brangues                | 72 000  |
| 14-2 Schéma de développement touristique       | CC Isle Crémieu (+CCPC) | 22 500  |
| 17-2 Projet culturel 2015-2016                 | CC Pays des Couleurs    | 25 720  |
| 17-2 Projet culturel 2015-2016                 | CC Isle Crémieu         | 36 000  |

### 3. Point d'information LEADER

Vincent Cleux informe les personnes présentes de l'avancée du projet LEADER

#### Rappel :

- Programme européen 2014-2020 issu du FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural)
- Budget 2014-2020 sur la Région Rhône-Alpes (autorité de gestion du programme) : 58 M€ pour 20 à 25 territoires (entre 2.2 et 2.75 M€ par territoire)
- La Région Rhône-Alpes a lancé au printemps 2014 un appel à manifestation d'intérêt jusqu'au 31/10/2014 pour les territoires candidats au programme européen LEADER

Dossier de candidature Boucle du Rhône en Dauphiné :

Périmètre : communautés de communes de l'Isle Crémieu et du Pays des Couleurs

NB : La CC Porte Dauphinoise Lyon St-Exupéry n'a pas souhaité participer à la candidature (07/2014)

Priorités ciblées : « territorialisation des économies rurales » et « changements de pratiques, préservation et valorisation des ressources »

Stratégie retenue : « Boucle du Rhône en Dauphiné : la haute qualité rurale dans l'aire métropolitaine »

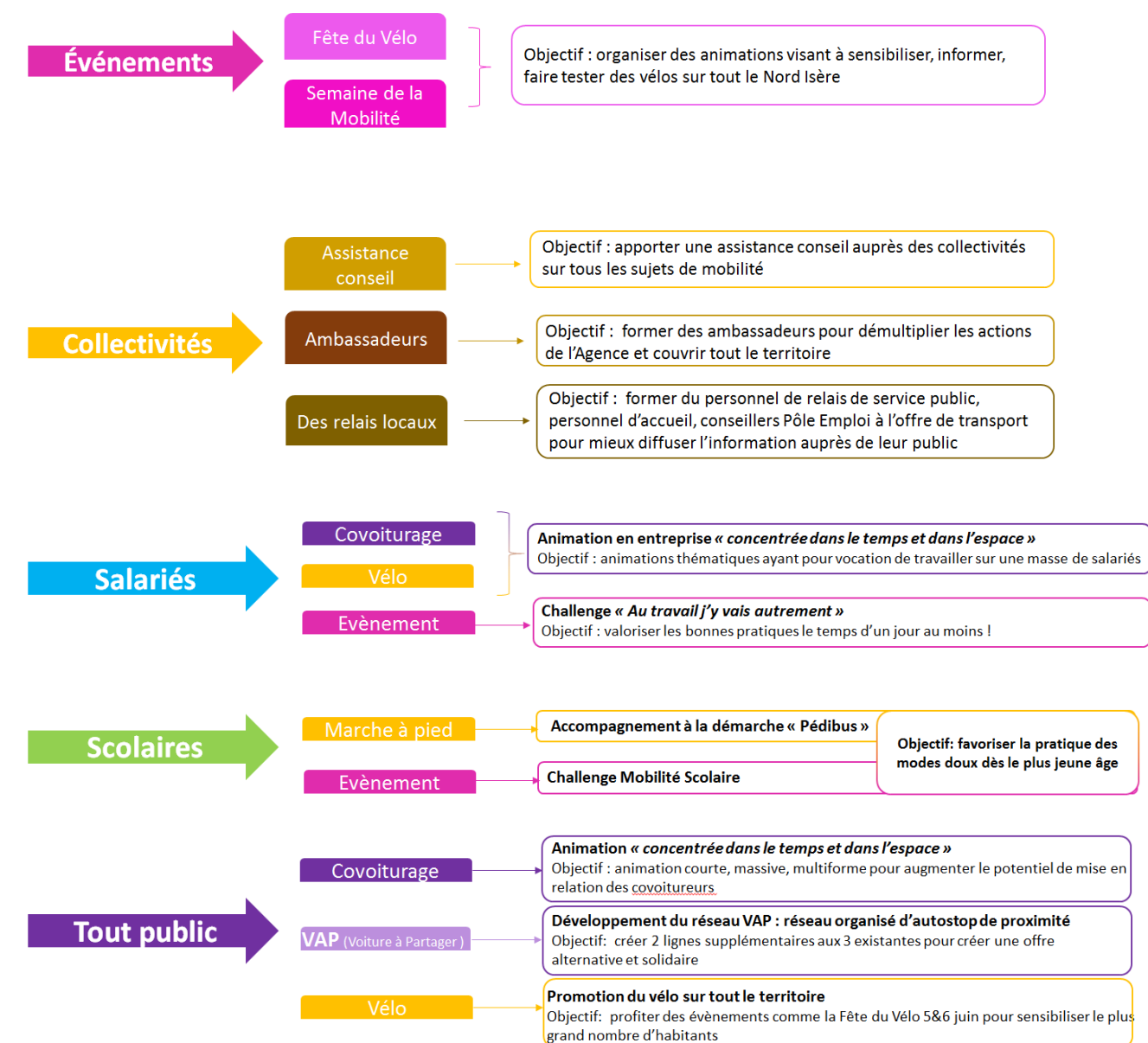
2,44 M€ de fonds européens sollicités pour les projets locaux

#### **Sélection des candidatures :**

- 31 territoires candidats
- 1ère sélection le 06 février 2015 : 19 territoires validés
- 12 territoires en attente □ Territoire Boucle du Rhône classé 3<sup>ème</sup> sur ces 12 territoires en attente.  
Un complément d'information sera à fournir. Le SYMBORD attend le courrier de réponse précisant les attentes de la Région.
- 2ème sélection fin avril 2015

#### 4. Présentation de l'Agence de Mobilité

Monsieur N'KAOUA présente les actions de l'Agence de Mobilité Nord Isère :



Le Président clôt la séance à 19h45 et remercie les personnes présentes

### **PROCHAINE REUNION DU SYMBORD :** **Conseil Syndical**

le **2 avril 2015** à **18h00** Salle de conférence du Conseil Général à Crémieu